

ASSOCIATION DES PROVISEURS DE LYCEES A CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

Président

Philippe SEMICHON
LYCEE CHAPTAL
45, boulevard des Batignolles
75008 PARIS
Tél : 01 45 22 76 95
Fax : 01 45 22 85 12
philippe.semichon@ac-paris.fr

Vice-Président

Jean-Alain HIVER
LYCEE MASSÉNA
2, avenue Félix faure
06050 NICE Cedex 1
Tél : 04 93 62 77 01
Fax : 04 63 62 77 04
jean-alain.hiver@ac-nice.fr

Secrétaire

Dominique MONTAGNE
LYCEE JEAN JAURÈS
17, rue Ruinart de Brémont
51095 REIMS Cedex
Tél : 03 26 40 22 50
Fax : 03 26 40 00 66
dmontagne@ac-reims.fr

Trésorière

Gisèle LE BLOA-TARNOT
LYCEE GAY LUSSAC
12, boulevard Georges Périn
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 79 70 01
Fax : 05 55 79 37 83
gisele.lebloa@gmail.com

Secrétaire-adjoint

Bulletin rédaction

Jean-François GUIPONT
LYCEE SAINT-LOUIS
44 Boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Tél : 01 53 73 73 04
Fax : 01 53 73 73 05
jf.guipont@lycee-saint-louis.net

Bulletin diffusion

Michel BOUCHAUD
LYCEE FAIDHERBE
9, rue Armand Carrel BP 767
59034 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 60 50 00
Fax : 03 20 60 50 05
Michel.Bouchaud@ac-lille.fr

BULLETIN N° 50

DECEMBRE 2007

Siège social :

A.P.L.C.P.G.E.
Lycée Louis le Grand
123, rue Saint-Jacques
75005 PARIS

Ce bulletin de l'A.P.L.C.P.G.E. est consultable
sur le site de notre Association :

<http://aplcpg.free.fr>

SOMMAIRE DU N°50

Le mot du Président	page 3
Les journées de l'APLCPGE des 18 et 19 janvier 2008 (travaux des commissions et Assemblée Générale)	pages
Les commissions de travail de l' APLCPGE	page
Composition du conseil d'administration, du bureau, liste des correspondants académiques	pages
Statuts de l'APLCPGE	pages
Le site internet de l'APLCPGE	page
Formulaire d'adhésion à l' APLCPGE	page

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Collègues de l'APLCPGE,

Dernière ligne droite en direction de notre congrès des 18 et 19 janvier 2008 dont vous trouverez le programme dans les pages qui suivent.

Le cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur nous a enfin reçus le 22 novembre. De cette entrevue qui a duré deux heures, je garde une impression très positive. La réponse que nous avons obtenue sur l'avenir des classes préparatoires est en parfaite concordance avec celles de l'Elysée et de la rue de Grenelle : il n'est pas question de casser un système qui marche. Nous avons reçu aussi l'assurance que les arrêtés relatifs aux descriptifs des formations seraient publiés en décembre. Les textes sur le programme des khâgnes devraient être prêts en janvier 2008.

Le thème de nos relations avec les universités a été longuement traité : nous avons souligné le contraste entre les positions agressives de la CPU – que nous relativisons, - et la qualité de nos relations avec les universités partenaires – qui nous importent davantage.

Cela dit, il faut que nous mesurions bien les évolutions en cours. La mise en place du système LMD et la mondialisation induisent actuellement un phénomène de convergence : les Grandes Ecoles s'organisent au sein d'ensembles plus visibles internationalement comme ParisTech, elles se rapprochent des universités dans le cadre des PRES ; la délivrance de masters devient pour elles un objectif important. Rester à l'écart de ce mouvement risquerait d'isoler les classes préparatoires, de les fragiliser en accentuant leur singularité. Cela pose inévitablement la question de relations des classes préparatoires avec les premiers cycles universitaires. Il apparaît que nous ne devons pas nous contenter d'accords sur les ECTS et des réorientations d'étudiants de CPGE en difficulté. Une véritable coopération pédagogique est possible qui intéresse d'ailleurs le ministère. Patrice CORRE m'a décrit récemment la collaboration établie en géographie entre Paris I et Henri IV autour d'un laboratoire établi dans son lycée. Le choix des colleurs dans les universités, l'ouverture de certaines séances de cours aux cumulatifs, la mise en commun des terrains de stages, autant de possibilités de rapprocher les institutions sans perte d'identité ; il y en a sûrement d'autres.

Le ministère suit avec attention les progrès de l'ouverture sociale des CPGE : nous avons fait état du développement du travail rémunéré chez nos étudiants, de leurs difficultés d'hébergement, notamment pour les filles, de la nécessité de développer le système des bourses d'enseignement supérieur et d'améliorer l'information des établissements recruteurs sur leur attribution. Le ministère souhaiterait la mise en place de programmes d'hébergement au pair chez l'habitant en saisissant l'opportunité du vieillissement de la population et en faisant jouer la solidarité intergénérationnelle.

Ont également été évoqués le taux de passage en deuxième année estimé à 75 % par le ministère, qui paraît faible à nos interlocuteurs en raison de la sélection à l'entrée de nos formations, et la nécessaire évolution des habitudes de notation en CPGE qui doit certes tenir compte de la pratique des jurys de concours, mais aussi de leur incidence sur les candidatures éventuelles sur dossier de nos étudiants, notamment à l'étranger.

Avant de pouvoir reparler de toutes ces questions bientôt avec vous, je crois pouvoir dire que la qualité et donc l'existence de nos formations ne sont pas remises en cause et que si elles peuvent, par notre travail collectif, s'adapter à leur environnement, l'avenir leur sourit encore.

En attendant, je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Philippe SEMICHON

LES JOURNÉES DE L'A.P.L.C.P.G.E.

VENDREDI 18 et SAMEDI 19 JANVIER 2008

Vendredi 18 janvier

Travaux des commissions

16h : rendez-vous au Grand Parloir du lycée Louis le Grand

16h30 : début des travaux

Commission 1 : Les CPGE dans l'enseignement supérieur
(au lycée Henri IV, 23 rue Clovis Paris 5^{ème})

Commission 2 : Ouverture sociale
(au lycée Saint-Louis, 44 boulevard Saint-Michel Paris 6^{ème})

Commission 3 : Programmes internationaux
(au lycée Louis le Grand, 123 rue Saint-Jacques Paris 5^{ème})

19h30 Buffet dînatoire au lycée Henri IV

A l'issue du buffet, à 21h, visite de la Bibliothèque Sainte-Geneviève

Samedi 19 janvier

Assemblée Générale (au lycée Louis-le-Grand)

8h30 Accueil des participants (Salle de Conférences)

9h précises : Début de l'Assemblée Générale

- Rapport d'activité
- Rapport financier

9h30 :

- Rapports des travaux des commissions du vendredi 18 janvier

10h :

- Débat avec la salle

10h30 : conférence-débat

CULTURE GENERALE ET DISCRIMINATION SOCIALE

Conduite de la séance par **Emmanuel Davidenkoff**, journaliste

Agnès van ZANTEN, Directrice de recherche au CNRS (laboratoire sociologique du changement), Professeur à l'IEP de Paris

Véronique ROUZEAU, Directrice des Ressources Humaines du groupe VEOLIA

12h30 Apéritif et déjeuner (restaurant scolaire du lycée Saint-Louis)

14h30 Réunion du Bureau de l'association selon l'actualité (Parloir du lycée Saint-Louis)

Selon l'article 3 des statuts, l'APLCPGE ne comprend que des membres actifs ou des membres honoraires à jour de leur cotisation : si ce n'est déjà fait, renvoyez donc le **bulletin d'adhésion** (voir page 30) à notre trésorière. Et, pour participer à l'Assemblée Générale, **retournez sans délai le bulletin de la page suivante** à l'adresse indiquée.

**PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 18 et SAMEDI 19 JANVIER 2008**

**COUPON-RÉPONSE (à retourner à Gisèle LE BLOA, 14 place Saint-Pierre 87000 LIMOGES
impérativement avant le jeudi 20 décembre 2007)**

Nom : **Prénom :**

Etablissement : **Tél :**

– Participera aux travaux du vendredi 18 janvier de 16h à 19h dans la commission :
(cochez ci-dessous deux commissions avec un ordre préférentiel)

- n°1

- n°2

- n°3

– Participera au buffet dînatoire à 19h30 (*)

– Ne participera pas au buffet

– Ne participera pas aux travaux des commissions

– Participera à l'Assemblée Générale du samedi 19 janvier

– Participera au déjeuner au Lycée Saint-Louis (**)

– Ne participera pas au déjeuner

– Ne participera pas à l'Assemblée Générale du samedi 19 janvier

(*) Dans ce cas, joindre un chèque de 15 € à l'ordre de l'APLCPGE

() Dans ce cas, joindre un chèque de 25 € à l'ordre de l'APLCPGE**

**Dans le cas d'une participation au buffet du vendredi et au déjeuner du samedi, joindre un
seul chèque de 40 €**

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les nouvelles commissions ont été redéfinies au cours de la réunion du conseil d'administration de l'association réuni au lycée Chaptal le 28 septembre 2007. Leurs équipes d'animation sont décrites dans le tableau ci-dessous. Les collègues désireux de faire partie de ces commissions doivent joindre directement les animateurs.

COMMISSION	N°	Animateur	Téléphone	e-mail
Les CPGE dans l'enseignement supérieur Autres membres de cette commission (pressentis ou déclarés)	1	BOUCHAUD Michel	03 20 60 50 00	michel.bouchaud@ac-lille.fr
		CORRE Patrice	01 44 41 21 21	patricecorre@voila.fr
		PILET François, BIANCO Joël, CAZENAVE Gil, SEMICHON Philippe, SCHMIT Claude, EVENO Philippe		
Ouverture des CPGE Autres membres de cette commission (pressentis ou déclarés)	2	BRAVO Pierre-Jean	04 37 51 15 21	pierre-jean.bravo@ac-lyon.fr
		MINNE Olivier, CORRE Patrice, BOUCHAUD Michel, MONTAGNE Dominique, WACH Richard, GUIPONT Jean-François, DELBEGUE Jean-Pierre, NICOLINI Jean-Louis		
Programmes internationaux Autres membres de cette commission (pressentis ou déclarés)	3	VALLAT Joël	01 44 32 82 00	joel.vallat@wanadoo.fr
		FERAL Pierre, BOUCHAUD Michel, RAUCH Olivier, SCHMIT Claude		

Contribution au travail des commissions du 18 janvier et au débat pendant l'Assemblée Générale du samedi 19 janvier

Chaque adhérent qui participera aux commissions et/ou à l'A.G. de janvier est invité à enrichir les échanges de ces journées en faisant part de ses questions et remarques éventuelles. Vous êtes donc sollicités pour faire remonter celles-ci à votre correspondant académique dès maintenant (coordonnées des correspondants académiques page 8).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 4 des statuts, le Conseil d'Administration de l' APLCPGE a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2007. Jusqu'à l'élection du nouveau C.A. par l'Assemblée Générale de 2009, il est composé comme suit :

Nom	P/PA	Académie	Ville	Lycée	Téléphone	e-mail
ASTIER Michel	PA	CLERMONT-FD	MOULINS	BANVILLE	04 70 44 26 42	m.astier@voila.fr
BIANCO Joël	P	RENNES	RENNES	CHATEAUBRIAND	02 99 28 19 00	joel.bianco@ac-rennes.fr
BOUCHAUD Michel	P	LILLE	LILLE	FAIDHERBE	03 20 60 50 00	michel.bouchaud@ac-lille.fr
BRAVO Pierre-Jean	P	LYON	LYON	LE PARC	04 37 51 15 21	pierre-jean.bravo@ac-lyon.fr
BROUILLET Hervé	P	NANCY-METZ	METZ	FABERT	03 87 30 03 03	h.brouillet@ac-nancy-metz.fr
CARBAJO Pierre	P	REIMS	VOUZIERES	THOMAS MAZARYK	03 24 71 70 30	pierre.carbajo@ac-reims.fr
CAZENAVE Gil	P	DIJON	DIJON	CARNOT	03 80 68 63 00	gil.cazenave@ac-dijon.fr
COPPÉRÉ Jean-Louis	P	GRENOBLE	GRENOBLE	CHAMPOLLION	04 76 85 59 59	jean-louis.coppere@ac-grenoble.fr
CORRE Patrice	P	PARIS	PARIS	HENRI IV	01 44 41 21 21	patricecorre@voila.fr
DELBEGUE Jean- Pierre	P	CRETEIL	SAINT-DENIS	PAUL ELUARD	01 49 71 70 00	jean-pierre.delbegue@ac-creteil.fr
DRIS-VALETTE Martine	P	CAEN	CAEN	MALHERBE	02 31 86 18 56	m.dris-valette@hotmail.fr
EVENO Philippe	PA	PARIS	PARIS	RODIN	01 55 43 10 00	philippe.eveno@ac-paris.fr
FERAL Pierre	P	CAEN	CAEN	Retraité		
FORESTIER Anny	P	PARIS	PARIS	JANSON DE SAILLY	01 55 73 28 02	a.forestier@janson-de-sailly.fr
FRIZON Jacques	P	PARIS	PARIS	VICTOR DURUY	01 40 62 31 31	jacques.frizon@laposte.net
GAUTIER Sylve	P	REIMS	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT	03 26 86 70 90	sylve.gautier@ac-reims.fr
GICQUEL Françoise	P	PARIS	PARIS	Rtraîtée		francoise_gicquel@yahoo.fr
GUIPONT Jean-François	PA	PARIS	PARIS	SAINT LOUIS	01 53 73 73 04	jf.guipont@lycee-saint-louis.net
HIVER Jean-Alain	P	NICE	NICE	MASSENA	04 93 62 77 01	jean-alain.hiver@ac-nice.fr
LE BLOA –TARNOT Gisèle	P	LIMOGES	LIMOGES	GAY LUSSAC	05 55 79 70 01	gisele.lebloa@gmail.com
MONTAGNE Dominique	P	REIMS	REIMS	JEAN JAURES	03 26 40 22 50	dmontagne@ac-reims.fr
NICOLINI Jean-Louis	P	PARIS	PARIS	CARNOT	01 56 21 36 36	proviseur.carnot@laposte.net
PILET François	P	NANTES	NANTES	GEORGES CLEMENCEAU	02 51 81 86 10	francois.pilet@ac-nantes.fr
RAUCH Olivier	P		RABAT	DESCARTES		
ROESCH Bernard	P	VERSAILLES	VERSAILLES	HOCHÉ	01 30 84 08 50	bernardroesch@hotmail.com
SCHMIT Claude	P	NANCY-METZ	NANCY	POINCARÉ	03 83 17 39 40	c.schmit@ac-nancy-metz.fr
SEMICHON Philippe	P	PARIS	PARIS	CHAPTAL	01 45 22 76 95	philippe.semichon@ac-paris.fr
SIROT Jacques	P	LILLE	DOUAI	ALBERT CHATELET	03 27 99 97 97	ce.0590063y@ac-lille.fr
VALLAT Joël-H.	P	PARIS	PARIS	LOUIS LE GRAND	01 44 32 82 00	joel.vallat@wanadoo.fr
WACH Richard	P	STRASBOURG	STRASBOURG	KLEBER	03 88 14 31 00	proviseur.0670080y@ac-strasbourg.fr

P = proviseur

PA = proviseur-adjoint

Le bureau de l'A.P.L.C.P.G.E.

ASTIER Michel (Trésorier-adjoint)	HIVER Jean-Alain (Vice-Président)
BOUCHAUD Michel	LE BLOA -TARNOT Gisèle (Trésorière)
BRAVO Pierre-Jean	MONTAGNE Dominique (Secrétaire)
CORRE Patrice	PILET François
FORESTIER Anny	SEMICHON Philippe (Président)
GUIPONT Jean-François (Secrétaire-adjoint)	VALLAT Joël H.

Les correspondants académiques de l'A.P.L.C.P.G.E.

Académie	Lycée	Ville	Nom	P/PA	Téléphone	e-mail
AIX-MARSEILLE	THIERS	MARSEILLE	FREYDEFONT Philippe	P	04 91 18 92 13	pr.lyc.thiers@ac-aix-marseille.fr
AMIENS	PIERRE D'AILLY	COMPIEGNE	DUPONT Philippe	P	03 44 92 13 13	philippe.dupont2@ac-amiens.fr
BESANCON	VICTOR HUGO	BESANCON	DUVERGET Jean-Claude	P	03 81 41 98 88	jean-claud.duverget@ac-besancon.fr
BORDEAUX						
CAEN						
CLERMONT-FD	BANVILLE	MOULINS	ASTIER Michel	P	04 70 44 26 42	m.astier@voila.fr
CRETEIL	MARCELLIN-BERTHELOT	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	TOURNIER Philippe	P	01 45 11 51 11	philippe.tournier@ac-creteil.fr
DIJON	CARNOT	DIJON	CAZENAVE Gil	P	03 80 68 63 00	gil.cazenave@ac-dijon.fr
GRENOBLE	CHAMPOLLION	GRENOBLE	COPPÉRÉ Jean-Louis	P	04 76 85 59 59	jean-louis.coppere@ac-grenoble.fr
LILLE	FAIDHERBE	LILLE	BOUCHAUD Michel	P	03 20 60 50 00	michel.bouchaud@ac-lille.fr
LIMOGES	GAY LUSSAC	LIMOGES	LE BLOA -TARNOT Gisèle	P	05 55 79 70 01	gisele.lebloa@gmail.com
LYON	LE PARC	LYON	BRAVO Pierre-Jean	P	04 78 89 09 92	pierre-jean.bravo@ac-lyon.fr
MONTPELLIER	DAUDET	NIMES	UTURALD-GIRAudeau Martine	P	04 66 36 34 34	martine.uturald.giraudeau@wanadoo.fr
NANCY-METZ	FABERT	METZ	BROUILLET Hervé	P	03 87 30 03 03	h.brouillet@ac-nancy-metz.fr
NANTES	GEORGES CLEMENCEAU	NANTES	PILET François	P	02 51 81 86 10	francois.pilet@ac-nantes.fr
NICE	MASSENA	NICE	HIVER Jean-Alain	P	04 93 62 77 01	jean-alain.hiver@ac-nice.fr
ORLEANS-TOURS	DESCARTES	TOURS	OUVARD Jean-François	P	02 47 05 29 11	jean-francois.ouvard@ac-orleans-tours.fr
PARIS	SAINT LOUIS	PARIS	GUIPONT Jean-François	PA	01 53 73 73 04	jf.guipont@lycee-saint-louis.net
POITIERS	JEAN DAUTET	LA ROCHELLE	CHIARODO Jean-Bernard	P	05 46 28 05 70	ce.0170028n@ac-poitiers.fr
REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT	REIMS	GAUTIER Sylve	P	03 26 86 70 90	sylve.gautier@ac-reims.fr
RENNES	CHATEAUBRIAND	RENNES	BIANCO Joël	P	02 99 28 19 00	joel.bianco@ac-rennes.fr
ROUEN	JEANNE D'ARC	ROUEN	NEDELLEC Michel	P	02 32 08 10 10	michel.nedellec@ac-rouen.fr
STRASBOURG	KLEBER	STRASBOURG	WACH Richard	P	03 88 14 31 00	proviseur.0670080y@ac-strasbourg.fr
TOULOUSE						
VERSAILLES	LAKANAL	SCEAUX	CHAMPIGNY Jean-Lucien	P	01 41 87 20 00	jean-lucien.champigny@ac-versailles.fr

Michel BOUCHAUD (Proviseur du lycée Faideherbe, Lille) est le coordonnateur des correspondants académiques

ASSOCIATION DES PROVISEURS DE LYCÉES À CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (A.P.L.C.P.G.E.)

STATUTS

Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale constitutive réunie au Lycée Claude Bernard à PARIS le samedi 6 février 1993. Ils ont été modifiés par les assemblées générales du 14 décembre 1996 et du 24 janvier 1998 au Lycée Saint-Louis, du 16 janvier 1999 et du 13 janvier 2007 au Lycée Louis-le-Grand.

Article 1 - TITRE ET LEGALITE

1.1 - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une « Association des Proviseurs de Lycées à Classes Préparatoires aux Grandes Écoles » de l'enseignement public. Cette association est déclarée conformément aux articles 5 et 6 de la loi du 1er juillet 1901.

1.2 - Son siège social est fixé au Lycée Louis-le-Grand, 123 rue Saint-Jacques – 75005 PARIS.

Article 2 - OBJET

L'Association a pour objet :

1.1 - D'étudier toutes les questions relatives à l'existence et au fonctionnement des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, telles que ces classes sont définies par les textes réglementaires ;

1.2 - d'être un lieu d'études, d'échanges et d'informations entre ses membres ;

2.3 - de servir d'interlocuteur, pour les problèmes liés à ces classes, auprès des instances académiques et ministérielles, auprès des Grandes Ecoles et de leurs organisations, ainsi qu'auprès des associations de professeurs spécialistes.

2.4 - Elle s'interdit de présenter sous son nom des candidats à quelque élection que ce soit, et toute intervention personnelle concernant ses membres.

Article 3 : MEMBRES

3.1 - L'Association est ouverte à tous les proviseurs et proviseurs-adjoints, en activité, des lycées publics comportant au moins une CPGE.

Elle accueille également, en qualité de membres honoraires, les proviseurs et proviseurs-adjoints adhérant à l'Association au moment de leur cessation d'activité, et en qualité de membres associés, des proviseurs et proviseurs-adjoints qui, par suite de mutation, ne possèdent plus de classe préparatoire dans leur établissement.

Elle ne comprend que des membres à jour de leur cotisation.

3.2 - Est considéré comme démissionnaire tout membre qui n'est pas à jour de sa cotisation.

Article 4 – ADMINISTRATION

4.1 - Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un conseil d'administration composé de 30 membres au plus (dans la mesure du possible, un par académie et deux retraités) élus pour une période de 2 ans au cours de l'assemblée générale.

Le C.A. se réunit une fois par an. Il peut également siéger sur convocation du président ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

Article 5 - BUREAU

5.1 - Un bureau est élu au sein du CA. Il comprend 12 membres (dont un retraité, dans la mesure

du possible) et désigne en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint.

5.2 - Ce bureau est élu pour deux ans. L'élection a lieu à bulletins secrets, au scrutin uninominal et à la majorité simple ; en cas d'égalité, le siège est dévolu au candidat le plus jeune.

Le bureau est démissionnaire de fait si le rapport moral annuel n'est pas adopté en assemblée générale.

Article 6 - ASSEMBLEE GENERALE

6.1 - L'Association se réunit en assemblée générale ordinaire une fois par an. Elle peut se réunir en assemblée extraordinaire soit sur décision du conseil d'administration, soit à la demande du tiers au moins de ses membres à jour de leur cotisation.

L'Assemblée Générale fixe annuellement le montant de la cotisation sur proposition du bureau.

L'ordre du jour, établi par le bureau, est porté à la connaissance des membres de l'Association un mois au moins avant la date de l'assemblée générale. Le bureau peut inscrire une question nouvelle ou urgente sans condition de délai.

6.2 - En assemblée générale les votes sont personnels. Ils ont lieu à bulletin secret à la demande d'au moins un de ses membres.

Article 7 - PRESIDENT

Le président en exercice a qualité pour représenter l'Association et parler en son nom, qualité qu'il peut déléguer, en cas de besoin, à un membre du Conseil d'Administration. Il rend compte de ses actes devant le bureau, devant le conseil d'administration et devant l'assemblée générale.

En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le vice-président ou, à défaut, par le membre du bureau désigné par le bureau.

Article 8 – MODIFICATIONS / DISSOLUTION

8.1 - Le C.A. procède au remplacement de tout membre démissionnaire du bureau.

8.2 - Toute modification aux présents statuts ne pourra être adoptée qu'en assemblée générale et à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

8.3 - La dissolution de l'Association est prononcée par un vote réunissant les deux tiers des membres adhérents.

8.4 - Un règlement intérieur sera adopté en assemblée générale.

L'écran d'accueil ouvert à tous les visiteurs pour obtenir

nos coordonnées, nos statuts des informations diverses

La zone ADHERENTS donne accès à des informations partagées entre les membres de l'A.P.L.C.P.G.E. :

Les deux annuaires : adhérents et établissements, Les fichiers produits, par exemple les montages audiovisuels et présentations « Powerpoint »

Les documents échangés comme les conventions E.C.T.S. de plusieurs académies,

Les archives des documents publiés, en particulier les anciens numéros du bulletin.

Académie	Contact	Informations
CHARTRES	N. BENCHEHIDA Lycée Marceau Chartres.	chartres_marceau 4,58 Mo Imagié et animé, conçu pour fonctionner en boucle (salon exposition...)
LIMOGES	G. LE BLOA TARNOT Lycée Gay Lussac Limoges.	Attention : 42 Mo ! ADSL indispensable (environ 40 minutes en adsl 512). limoges_gay_lussac_show.zip 42 Mo
LYON	Jean Alain HIVER	Présentation des Prépas (78 Ko) Je me permets de vous transmettre le PP une

Académie	Contact	Conventions
BORDEAUX	Giselle LE BLOA TARNOT Lycée Gay Lussac Limoges.	- Cadre Bordeaux III (144 Ko) - Sciences Po (44 Ko) (Version mise à jour le 01-02-2006)
CAEN	Dominique MONTAGNE Lycée Victor Hugo Caen.	- Cadre Caen (44 Ko) (Version mise à jour le 02-02-2006)
CLERMONT-FERRAND	Michel ASTIER	Convention cadre (127 Ko)

Le site est à la disposition des adhérents, l'A.G. annuelle lui assigne de nouvelles missions chaque année en fonction des besoins, des demandes des membres, de leur imagination et de leur volonté d'échanger les informations.

A.P.L.C.P.G.E Adhésions
Madame Gisèle LE BLOA
14 place Saint-Pierre
87000 LIMOGES

FICHE D'ADHESION 2008

**Merci aux adhérents 2007 de réadhérer en utilisant la fiche de réadhésion pré-remplie
qui a été jointe à l'envoi du bulletin précédent n°49**

NOM : M MME MLLE

PRENOM : Proviseur
 adjoint

ACADEMIE : honoraire

DEPARTEMENT :

LYCEE_NOM :

LYCEE_VILLE :

ADRESSE 1 :

ADRESSE 2 :

C.Postal : VILLE_ADR :

TEL. GENERAL :

FAX :

MEL (en script) :

TEL. DIRECT :

TEL. GSM :

NØ RNE :

REMARQUE :

Chèque ci-joint : 45,00 € membres actifs
22,50 € membres honoraires

Date :
Signature

Fiche à envoyer à l'adresse ci-dessus accompagnée de votre chèque. Merci.